<u>Cahier des charges du travail de fin d'études : Exposition virtuelle sur le cirque</u> (KBR)

La Bibliothèque royale de Belgique m'a chargée de cataloguer, indexer et classer le fonds Jean-Léo.

La Bibliothèque royale de Belgique m'a demandé de réfléchir à des sujets d'articles ayant un rapport avec le cirque pour la galerie virtuelle du site web de la KBR.

Elle m'a demandé de choisir des documents et/ou des objets issus de ce fonds représentatifs des thèmes abordés dans les articles.

La KBR m'a demandé de faire numériser ou de faire photographier ces documents.

La Bibliothèque royale de Belgique m'a demandé de réaliser une exposition virtuelle sur le cirque (un des thèmes présents dans le fonds) qui sera présenté dans la galerie virtuelle.

Je dois présenter les articles sur le cirque à mes commanditaires et au service Communication de la KBR pour avoir leur accord et la traduction des textes au néerlandais avant la publication dans la galerie.

Mon promoteur m'a demandé de trouver un CMS qui me permette de réaliser une exposition virtuelle.

Je dois chercher des documents théoriques qui puissent étayer mes propos sur la pratique.

Je dois prendre des rendez-vous avec mon promoteur pour discuter de l'avancée de la pratique et de la rédaction du TFE.

Je dois me réunir avec les commanditaires du projet pour discuter de l'avancée du projet.

Je dois rédiger le TFE tout au long du projet.

Je dois envoyer la mouture la plus aboutie à mon promoteur afin de voir s'il faut ajouter des modifications au TFE.

Je dois corriger la mouture en fonction des commentaires de mon promoteur et de mes commanditaires ainsi qu'ajouter les dernières informations Sur le travail de fin d'études.

Je dois imprimer en 5 exemplaires le travail de fin d'études et faire des copies électroniques sur CD-ROM ou des clés USB et je dois l'envoyer par mail à mon promoteur le 22 août

Le 23 août je dois déposer les copies papier etles CD-ROM ou les clés USB à l'IESSID.

Le 5 septembre à 10h je fais la défense orale de mon TFE devant un jury.